AUDITEURS

Société de commissaires aux comptes membre de la compagnie régionale de Besançon

Franck PAUL
Commissaire aux comptes
Jean-François HUOT
Commissaire aux comptes

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Comptes annuels - Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux membres du Comité Départemental
de Belfort de la Ligue contre le Cancer
25 Grande Rue
90 000 BELFORT

37 bis, avenue de la Vallée du Breuchin Froideconche B.P. 50038
70302 LUXEUIL-LES-BAINS Cedex. Tél. 03 84 49 01 06 - Fax 03 84 94 10 62
38 ter, fbg de Montbéliard 90000 Belfort. SAS capital 150000 €. RCS Belfort B 380 182 188

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER

Exercice clos le 31 décembre 2021

A l'Assemblée générale du Comité Départemental du Territoire de Belfort de la Ligue Nationale Contre le Cancer,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du COMITE DEPARTEMENTAL DU TERRITOIRE DE BELFORT DE LA LIGUE NATIONALE CONTRE LE CANCER, relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport.

MCH
AUDITEURS

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des associations et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes réglementaires et légaux.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.

  Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Froideconche, le 21 mars 2022

Le Commissaire aux comptes,
MCH *Auditeurs*

Jean-François HUOT

MCH
AUDITEURS

BILAN ACTIF Exercice au 31/12/2021	Brut	Amortissements & Provisions	Net	Exercice au 31/12/2020
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 618.82	(7 324.68)	2 294.14	2 004.90
Terrains				
Constructions				
Install. techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	9 618.82	(7 324.68)	2 294.14	2 004.90
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinées à être cédés				
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	799.62		799.62	799.62
Participations et Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés de l'activité du portefeuille	30.40		30.40	30.40
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	769.22		769.22	769.22
ACTIF IMMOBILISÉ - TOTAL I	**10 418.44**	**(7 324.68)**	**3 093.76**	**2 804.52**
STOCKS et EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES				212.45
CRÉANCES	22 570.19		22 570.19	8 827.67
Créances clients, usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	22 570.19		22 570.19	8 827.67
Legs et donations en cours de réalisation				
TRÉSORERIE	453 619.47		453 619.47	477 171.22
Valeurs mobilières de placement	177 607.00		177 607.00	177 607.00
Disponibilités	276 012.47		276 012.47	299 564.22
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT - TOTAL II	**476 189.66**		**476 189.66**	**486 211.34**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion Actif (V)				
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**486 608.10**	**(7 324.68)**	**479 283.42**	**489 015.86**
ENGAGEMENT REÇUS				
LEGS NET A REALISER				
Acceptés par les organes statutairement compétents				
Autorisés par l'organisme de tutelle				
Non opposition de l'organisme de tutelle				
Assurance vie				
Dons en nature restant à vendre				

BILAN PASSIF	Exercice au 31/12/2021	Exercice au 31/12/2020
Fonds propres sans droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	**273 553.30**	**271 100.79**
Réserves statutaires ou contractuelles	273 553.30	271 100.79
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	**21 627.54**	**2 452.51**
Situation nette (sous total)	**295 180.84**	**273 553.30**
Fonds propres consomptibles		
Fonds propres consomptibles		
Fonds associatifs résultat /controle de tiers financeurs		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
FONDS PROPRES - TOTAL I	**295 180.84**	**273 553.30**
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	93 456.46	99 130.94
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS - TOTAL II	**93 456.46**	**99 130.94**
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		23 777.00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES - TOTAL III		**23 777.00**
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
AVANCES et ACOMPTES sur COMMANDES EN COURS		
DETTES	**90 646.12**	**92 554.62**
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 211.49	23 115.96
Dettes des legs et donations		
Dettes sociales	2 342.45	11 657.40
Dettes fiscales	101.00	781.26
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	57 991.18	57 000.00
Legs et donations en cours de réalisation		
Produits constatés d'avance		
EMPRUNTS ET DETTES - TOTAL IV	**90 646.12**	**92 554.62**
Ecarts de conversion passif (V)		
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	**479 283.42**	**489 015.86**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2021 12 Mois	31/12/2020 12 Mois	VARIATION	%
Cotisations	**11 792.00**	**12 016.00**	**(224.00)**	**-1.86 %**
Ventes de biens et services	**27 611.16**	**16 557.31**	**11 053.85**	**66.76 %**
Ventes de biens	375.00	360.00	15.00	4.17 %
. dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	27 236.16	16 197.31	11 038.85	68.15 %
. dont parrainages				
Concours publics et subventions d'exploitation	**4 070.00**	**2 895.00**	**1 175.00**	**40.59 %**
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation co				
Ressources liées à la générosité du public	**126 894.11**	**136 233.26**	**(9 339.15)**	**-6.86 %**
Dons manuels	126 894.11	122 225.81	4 668.30	3.82 %
Mécénats		125.00	(125.00)	
Legs, donations et assurances-vie		13 882.45	(13 882.45)	
Contributions financières reçues	**23 425.33**		**23 425.33**	
Reprises sur amort., dépr., prov. et transfert de charges	**23 898.24**		**23 898.24**	
Utilisations des fonds dédiés	**20 674.48**	**1 966.65**	**18 707.83**	
Autres produits	**(32.00)**		**(32.00)**	
PRODUITS D'EXPLOITATION	**238 333.32**	**169 668.22**	**68 665.10**	**40.47 %**
Achats de marchandises	936.80	663.91	272.89	41.10 %
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	66 104.02	41 088.46	25 015.56	60.88 %
Aides financières	62 532.26	71 230.49	(8 698.23)	-12.21 %
Impôts, taxes et versements assimilés				
Salaires et traitements	46 578.81	31 311.15	15 267.66	48.76 %
Charges sociales	16 098.87	9 131.58	6 967.29	76.30 %
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	530.76	1 917.09	(1 386.33)	-72.31 %
Reports en fonds dédiés	15 000.00		15 000.00	
Autres charges	10 459.13	13 480.58	(3 021.45)	-22.41 %
CHARGES D'EXPLOITATION	**218 240.65**	**168 823.26**	**49 417.39**	**29.27 %**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	**20 092.67**	**844.96**	**19 247.71**	
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilis				
Autres intérêts et produits assimilés	1 770.87	1 707.55	63.32	3.71 %
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placemen				
PRODUITS FINANCIERS	**1 770.87**	**1 707.55**	**63.32**	**3.71 %**
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placeme				
CHARGES FINANCIÈRES				
RÉSULTAT FINANCIER	**1 770.87**	**1 707.55**	**63.32**	**3.71 %**

COMPTE DE RESULTAT (suite)	31/12/2021 12 Mois	31/12/2020 12 Mois	VARIATION	%
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	**21 863.54**	**2 552.51**	**19 311.03**	
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de char				
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	135.00		135.00	
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	**135.00**		**135.00**	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	**(135.00)**		**(135.00)**	
Participation des salariés aux résultats				
Impôts sur les bénéfices	101.00	100.00	1.00	1.00 %
TOTAL DES PRODUITS	**240 104.19**	**171 375.77**	**68 728.42**	**40.10 %**
TOTAL DES CHARGES	**218 476.65**	**168 923.26**	**49 553.39**	**29.33 %**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**21 627.54**	**2 452.51**	**19 175.03**	
Dons en nature		9 096.21	(9 096.21)	
Prestations en nature				
Bénévolat	15 191.33		15 191.33	
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**15 191.33**	**9 096.21**	**6 095.12**	**67.01 %**
Secours en nature				
Mises à disposition gratuite de biens				
Prestations en nature				
Personnel bénévole	15 191.33	9 096.21	6 095.12	67.01 %
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**15 191.33**	**9 096.21**	**6 095.12**	**67.01 %**
NON AFFECTÉS				

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS
CLOS AU 31/12/2021

TABLE DES MATIERES

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE 4

1.1 OBJET SOCIAL 4
1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES 4
1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE 5

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES 6

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX 6
2.1.1 Préambule 6
2.1.2 Cadre légal de référence 6
2.2 DÉROGATIONS 6
2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux 6
*2.2.2 Traitement des legs et donations (À supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.***

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN 7

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF 7
3.1.1 Principes généraux 7
3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut) 7
3.1.2.1 Détail des colonnes « B et C » 7
3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé 8
3.1.4 Méthode et durées d'amortissements 9
3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières 9
3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021 9
3.1.7 Stocks 10
3.1.1 Etat des échéances des créances 10
3.1.2 Tableaux des dépréciations 10
3.1.3 Disponibilités 11
3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan 11
3.1.5 Charges constatées d'avance 11
3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF 12
3.2.1 Tableau de variation des fonds propres 12
3.2.2 Fonds dédiés 13
*3.2.3 Fonds reportés liés aux legs ou donations (A supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.***
3.2.4 Provisions pour risques et charges 14
3.2.4.1 Tableau de variation 14
3.2.4.2 Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés 14
3.2.5 Dettes 14
3.2.5.1 Etat des échéances 14
3.2.5.2 Détail des dettes fiscales et sociales 15
3.2.6 Charges à payer par postes du bilan (Rubriques à détailler) 15
3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN 15

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT 16

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD) 16
4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 19
4.2.1 Produits liés à la générosité du public 19
4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie 19
4.2.1.2 Dons manuels 19
4.2.1.3 Legs, donations, assurance-vie (A supprimer si non RUP MUP) ..... **Erreur ! Signet non défini.**
4.2.1.4 Mécénat 19
4.2.1.5 Autres produits liés à la générosité du public (Rubriques à détailler) 19
4.2.2 Produits non liés à la générosité du public 20
4.2.2.1 Parrainage des entreprises 20
4.2.2.2 Contributions financières sans contrepartie 20
4.2.2.3 Autres produits non liés à la générosité du public 20
4.2.3 Subventions et autres concours publics 20
4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations 21

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés *21*
4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION 21
4.3.1 Modalités de répartition des charges *21*
4.3.2 Missions sociales *22*
4.3.3 Frais de recherche de fonds *22*
4.3.3.1 Frais d'appel à la générosité du public 22
4.3.3.2 Frais de recherches des autres ressources 22
4.3.4 Frais de fonctionnement *23*
4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations *23*
4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice *23*
4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD 23
4.4.1 Principes généraux *23*
4.4.2 Principes de valorisation *24*
4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD 25
4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT 26
4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes *26*
4.6.2 Charges et produits exceptionnels *26*
4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER) 27
4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER) *27*
4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public *29*
4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public *29*

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE 30

5.1 INFORMATIONS RELATIVES AUX OPÉRATIONS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN ..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
5.1.1 Engagements financiers reçus : Legs et donations à réaliser (A supprimer si non RUP MUP) ..... ***Erreur ! Signet non défini.***
5.2 AUTRES INFORMATIONS 30
5.2.1 Informations relatives aux bénévoles *30*
5.2.2 Informations relatives au personnel salarié *31*
5.2.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice *31*
5.2.4 Certification du nombre d'adhérents *31*

1. PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION & DES FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1 OBJET SOCIAL

L'objet social de l'association est défini dans les statuts de la manière suivante :

« L'association de la Ligue Nationale Contre le Cancer, fondée en 1918 et reconnue d'utilité publique par un décret du Président de la République en date du 22 novembre 1920, a pour but de rassembler toutes les personnes physiques ou morales désireuses d'aider à la lutte contre le cancer, de provoquer, favoriser et coordonner toutes les initiatives privées tendant à développer la lutte contre le cancer, d'aider les malades atteints de cancer ainsi que leur famille ».

« La Ligue Nationale Contre le Cancer a pour objet d'unir les efforts de l'ensemble de ses membres, notamment de ses Comités départementaux, en vue de favoriser et de coordonner les activités exercées par eux, ainsi que celles de grands organismes, publics ou privés, désireux d'aider à la lutte contre le cancer. La Ligue Nationale Contre le Cancer s'attache également à développer des relations avec les associations et organises étrangers poursuivant un but similaire, ainsi qu'avec les organisations internationales s'intéressant au cancer ».

1.2 NATURE ET PÉRIMÈTRE DES ACTIVITÉS OU MISSIONS SOCIALES REALISÉES

La Ligue Nationale Contre le Cancer exerce quatre missions principales que sont :

- **Action de recherche** :

  Dans le cadre de la mission « Recherche », la Ligue initie, soutient, fait réaliser ou réalise et évalue des projets et des programmes couvrant tous les aspects de la recherche contre le cancer, incluant la recherche fondamentale, la recherche clinique, l'épidémiologie et la recherche en sciences humaines et sociales et tout autre projet de recherche. Elle accorde un soutien financier aux jeunes chercheurs. D'une façon générale, elle comprend toute action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions en direction des malades** :

  Dans le cadre de la mission « Actions pour les malades », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet la qualité de vie et l'accompagnement global des personnes atteintes de la maladie cancéreuse et de leurs proches afin d'améliorer la qualité de leur prise en charge et de la défense de leurs droits. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de la mission.

- **Actions d'information, et de prévention, dépistage** :

  Dans le cadre de la mission « Actions d'information, de prévention et de dépistage », la Ligue initie, soutient, réalise et évalue des actions ayant pour objet d'informer et de communiquer sur la maladie cancéreuse et de participer à l'éducation à la santé. D'une façon générale, elle comprend toute autre action permettant la réalisation de l'information, de la prévention et de la promotion du dépistage.

- **Action de formation** :

  Dans le cadre de la mission de « Actions de formation », la Ligue initie, soutient, réalise, et évalue des actions de formations permettant de développer la qualification d'intervenants dans la lutte contre le cancer et ayant trait aux autres missions sociales.

La Ligue Nationale Contre le Cancer développe son action :

- En direction des malades touchés par le cancer et leurs proches, par des soutiens notamment financiers, matériels et psychologiques ;
- En direction du public en général, par la documentation, l'information, notamment sur les cancers et leurs modalités de prévention et de dépistage ;
- En direction des personnels soignants, des établissements de soins et de leurs groupements par des actions de formation et des aides à la diffusion et la mise en œuvre des meilleures pratiques diagnostiques et thérapeutiques ;
- En direction des chercheurs et des équipes de recherche par des aides financières et techniques ;
- Par la création, la subvention et au besoin, par l'administration d'établissements ;
- Et plus généralement, par tous les moyens susceptibles de développer ou rendre plus efficace la lutte contre le cancer.

1.3 ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE ET POSTÉRIEURS A LA CLOTURE

Les faits significatifs survenus au cours de l'exercice sont les suivants :

- Peu d'actions en 2021 pour cause de pandémie, et, comme en 2020 un nombre réduit d'heures de bénévolat,

La secrétaire-comptable du comité est partie en retraite au 30 juin 2021.
Une nouvelle salariée a été embauchée à compter du 1er avril 2021.

Face aux contraintes sanitaires de nombreuses manifestations ont dûes être annulées, mais l'accalmie de l'automne a permis de maintenir 2 manifestations importantes : l'opération Rose Espoir et Octobre Rose.

Cette crise ne génère pas d'incertitude majeure sur la continuité d'exploitation de la structure

Remarque :
Les contraintes comptables deviennent de plus en plus importantes et difficiles à gerer pour les petits comités.

2. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

2.1 PRINCIPES GÉNÉRAUX

2.1.1 Préambule

L'exercice clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.

Les documents dénommés états financiers comprennent : le bilan, le compte de résultat et l'annexe

2.1.2 Cadre légal de référence

Les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2021 ont été établis et présentés conformément :

- Aux dispositions du code de commerce ;
- Aux dispositions du règlement ANC n°2014-03 relatif au plan comptable général ;
- Aux dispositions spécifiques du règlement ANC n°2018-06, modifié par le règlement ANC N°2020-08.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

L'évaluation des éléments de l'actif a été pratiquée par référence à la méthode des coûts historiques.

2.2 DÉROGATIONS

2.2.1 Cotisation des Comités Départementaux

La cotisation de 10% que les Comités Départementaux versent au Siège National au titre de l'exercice est calculée sur les ressources de l'exercice précédent.

Cette disposition a été adoptée pour les raisons suivantes :

- Les états financiers des Comités doivent être remontés au Siège National avant le 31 mars ;
- Le Siège National doit lui-même établir ses comptes annuels pour le 28 février.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

3.1 NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1.1 Principes généraux

A leur date d'entrée dans le patrimoine, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

L'association a mis en œuvre la comptabilisation des immobilisations par composants.

- Les coûts significatifs de remplacement ou de renouvellement d'un composant ou d'un élément d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés comme l'acquisition d'un actif séparé et la valeur nette comptable du composant remplacé ou renouvelé est comptabilisée en charges.

Les éventuelles dépréciations sont constatées après identification d'un indice de perte de valeur, fonction des indicateurs suivants :

- Externes : valeur de marché, changements importants, taux d'intérêt et de rendement ;
- Internes : obsolescence ou dégradation physique, changements importants dans le mode d'utilisation, performances inférieures aux prévisions.

La valeur nette comptable est ramenée à la valeur actuelle par le biais d'une dépréciation modifiant ainsi de manière prospective la base amortissable. L'évaluation des dépréciations est réalisée ultérieurement selon les mêmes règles. Quand les raisons qui ont motivé des dépréciations cessent d'exister, elles sont rapportées en résultat.

3.1.2 État de l'actif immobilisé (brut)

Rubriques	A Début Exercice	B Augmentations	C Diminutions	D Fin exercice
Immobilisations incorporelles	0			
Immobilisations corporelles	8 799	820		9 619
Immobilisations financières	800			800
Total	**9 599**	**820**	**0**	**10 419**

3.1.2.1 *Détail des colonnes « B et C »*

Rubriques	Augmentation	Diminution
Immobilisations Incorporelles	**0**	**0**
→ ...		
→ ...		
Immobilisations corporelles		**0**
ORDINATEUR DELL OPTIMEX	820	
→ ...		
Immobilisations financières	**0**	**0**
→ ...		
→ ...		
Total	**820**	**0**

3.1.3 Amortissements de l'actif immobilisé

Rubriques	Début Exercice	Dotations	Sorties de l'actif	Fin exercice
Amort. Immobilisations incorporelles Amort. Immobilisations corporelles Amort. Immobilisations financières	6 794	531		7 325
Total	**6 794**	**531**	**0**	**7 325**

3.1.4 Méthode et durées d'amortissements

Nature des biens immobilisés	Durées Mode linéaire
Logiciels	3 ans
Bâtiments - Structure	50 ans
Bâtiments - Charpente, couverture & étanchéité	25 ans
Bâtiments - Façade & ravalement	15 ans
Bâtiments - Chauffage	15 ans
Bâtiments - Plomberie et électricité	25 ans
Bâtiments - Menuiseries extérieures	25 ans
Bâtiments - Ascenseur	20 ans
Bâtiments - Peinture & revêtement des sols	15 ans
Aménagement et agencements des bureaux	10 ans
Aménagement bureaux - Chauffage	15 ans
Aménagement bureaux - Plomberie	25 ans
Aménagement bureaux - Menuiseries extérieures	25 ans
Aménagement bureaux - Peinture, revêtement sol	15 ans
Matériel de Bureau	3 ans
Matériel de Transport	4 ans
Conteneurs	3 ans
Matériel Informatique	3 ans
Mobilier de Bureau	5 ans

3.1.5 Tableau de variation des immobilisations financières

Rubriques	Début Exercice	Augmentations	Diminutions	Fin exercice
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	799			799
Total	**799**	**0**	**0**	**799**

Les immobilisations financières sont valorisées selon la méthode historique du premier entré premier sorti (méthode FIFO).

Lorsque la valeur du portefeuille au 31 décembre est inférieure à sa valeur historique, une provision pour dépréciation est constituée pour la différence.

Le portefeuille de titres immobilisés comprend : un compte à terme et un contrat capitalisation.

3.1.6 Crédit-bail / Leasing acquis ou renouvelé au 01/01/2021

Rubriques	Montant soucript	Durée	Montant 31/12
Détailler le crédit bail: - Véhicule - Matériel de bureau - Autres ...	NEANT		
Total	**0**	**0**	**0**

3.1.7 Stocks

Les produits destinés à la vente sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré.

Le coût d'achat est composé uniquement du prix d'achat.

En fin d'exercice, si le prix de vente de l'article est inférieur au prix de revient, une dépréciation est calculée.

Un inventaire physique est pratiqué deux fois par an, au mois de juin et décembre.

3.1.1 Etat des échéances des créances

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances	
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an
Actif immobilisé			
→ Autres immobilisations financières		0	
Actif circulant et charges d'avance			
→ Créances clients et comptes rattachés		0	
→ Autres Créances	22 570	22 570	
→ Créances reçues par legs ou donations		0	
→ Charges constatées d'avance		0	
Total	**22 570**	**22 570**	**0**

3.1.2 Tableaux des dépréciations

Rubriques	Début Exercice 01/01/2021	Dotations	Reprises	Fin exercice 31/12/2021
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Stocks				
Créances	NEANT			
Immobilisations financières				
Total	**0**	**0**	**0**	**0**

Placements	Valeur Nette Comptable	Valeur actuelle	Dépréciation		Produit financier potentiel
			Dotations	Reprises	
Actions					
Contrat de capitalisation					
Obligations					
Bons du trésor					
Autres valeurs mobilières	177 607	177 607			
Total	177 607	177 607	0	0	0

3.1.3 Disponibilités

Rubriques	EXERCICE 2021	
	Montants	Produit financier réalisé
Comptes bancaires	69 917	
Livrets et comptes épargne	206 095	1 771
Total	**276 012**	**1 771**

3.1.4 Produits à recevoir par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Fournisseurs débiteurs		
AAR BN		212
Créances clients et comptes rattachés		
Créances par legs ou donation en cours de réalisation		
DONS BNP PARIBAS - BN	194	291
DONS MAIRIE 90		500
DONS BOULANGERIE HERICOURT		610
Autres créances		
ACTIVITE PARTIELLE		620
KIABI	2 457	2 569
ROSE ESPOIR	13 500	2 569
Disponibilités		
Total	**16 151**	**7 371**

3.1.5 Charges constatées d'avance

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
...		
...		
...		
NEANT		
...		
Total	**0**	**0**

3.2 NOTES SUR LE BILAN PASSIF

3.2.1 Tableau de variation des fonds propres

Variation des fonds propres	01/01/2021	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution		31/12/2021
	Montant	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant
Fonds propres sans droit de reprise								
→ Fonds statutaires								
→ Fonds de réserve générale								
→ Fonds de réserve missions sociales								
→ Legs et donations avec contrepartie								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecarts de réévaluation								
Réserves	271 101	2 453	2 453					273 554
Report à nouveau								
Excédent ou déficit de l'exercice								21 628
Subventions d'investissement								
Provisions réglementées								
Total	**271 101**	**2 453**	**2 453**	**0**	**0**	**0**	**0**	**295 182**

3.2.2 Fonds dédiés

La partie des ressources dédiées par des tiers financeurs à des projets définis qui, à la clôture de l'exercice, n'a pu être utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard est comptabilisée au compte de passif « fonds dédiés » avec pour contrepartie une charge comptabilisée dans le compte « Reports en fonds dédiés ».

Variation des fonds dédiés issus de :	Montant initial		Fonds à engager au début de l'exercice	Report en fonds dédiés (689)	Utilisation de fonds reportés (789)	Fonds restant à engager en fin d'exerice
	Année	Montant				
Subventions d'exploitation :		**104 404**	**99 131**	**0**	**20 674**	**78 457**
Subvention ARS Espace sans tabac / cpt 194020	2019	104 404	99 131		20 674	78 457
→ ...						
→						
Ressources liées à la Générosité du Public :		**0**	**0**	**0**	**0**	**0**
→ ...						
→						
Sous-Total "Dons"		0	0	0	0	0
→ ...						
→ ...						
→ ...						
Sous-Total "Legs"		0	0	0	0	0
Contributions financières d'autres organismes		**15 000**	**0**	**15 000**	**0**	**15 000**
Ligue Nationale Aide exceptionnelle pour Aide aux malades	2021	15 000	0	15 000		15 000
→ ...						
Total		**119 404**	**99 131**	**15 000**	**20 674**	**93 457**

3.2.3 Provisions pour risques et charges

3.2.3.1 *Tableau de variation*

Rubriques et mouvements	Début Exercice	Dotations	Reprises	Fin exercice
Provisions pour risques				
→ Provisions pour litiges				0
→ Autres provisions pour risques				0
Provisions pour charges				
→ Provisions pour charges sur legs ou donations				0
→ Provisions pour entretien des tombes sur legs				0
→ Provisions pour indemnités de départ en retraite	23 777		23 777	0
→				
Total	**23 777**	**0**	**23 777**	**0**

3.2.3.2 *Provision pour engagements de retraite et avantages assimilés*

Les engagements de retraite et avantages assimilés sont évalués et comptabilisés en application de la recommandation ANC n°2013-02.

Les principales hypothèses économiques retenues sont ; l'engagement de retraite est calculé selon la méthode ci-dessous :

Le calcul ne résulte pas de l'évaluation actuarielle mais d'un calcul réalisé par salarié, selon les hypothèses suivantes :

- Âge de départ à la retraite retenu est 63 ans ;
- Départ volontaire à la retraite à l'initiative du salarié.

3.2.4 Dettes

3.2.4.1 *Etat des échéances*

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances		
		Jusqu'à 1 an	à plus d'1 an	à plus de 5
Emprunts auprès des établissements de crédit :				
→ à 1 an au maximum à l'origine		0		
→ à plus de 1 an à l'origine		0		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 211	30 211		
Dettes des legs ou donations		0		
Dettes fiscales et sociales	2 443	2 443		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		0		
Autres dettes	57 991	57 991		
Produits constatés d'avance		0		
Total	**90 645**	**90 645**	**-**	**-**

Détail des dettes fiscales et sociales

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes fiscales :	**101**	**100**
→ Impôt sur les sociétés	101	100
→ Taxe sur les salaires		
→ Formation professionnelle et autres taxes		
→ Etat charges à payer		
Dettes sociales :	**2 342**	**12 340**
→ Urssaf/ Pôle emploi	334	6 230
→ Caisse de retraite et prévoyance	301	1 903
→ Personnel autres charges à payer	500	0
→ Organismes sociaux autres charges à payer	0	791
→ Dettes congés à payer	890	1 899
→ Provisions charges sociales sur dettes congés à payer	317	836
→ Prélèvement à la source		681
Total	**2 443**	**12 440**

3.2.5 Charges à payer par postes du bilan

Rubriques	EXERCICE 2021	EXERCICE 2020
Dettes relatives aux fournisseurs et comptes rattachés :	**25 871**	**18 878**
FNP Fournisseur public	1 225	3 078
FNP Fournisseur intragroupe	6 101	3 308
Fournisseur factures à recevoir	8 659	6 938
Fournisseur fact à recevoir intragroupe	9 886	5 554
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés :	**0**	**0**
...		
...		
Dettes des legs et donations :	**0**	**0**
...		
Autres dettes :	**58 000**	**57 000**
Recherche à payer	0	11 000
Subventions aux associations	5 000	0
EDT + Aides financières aux malades	53 000	46 000
Total	**83 871**	**75 878**

3.3 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DE BILAN

NEANT

4. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

4.1 COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION (CROD)

Les règles d'élaboration du CROD et du CER ont été validées par le Conseil d'Administration national en date du 03/03/2020.

LA LIGUE CONTRE LE CANCER — PORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2021	
EMPLOIS	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
CHARGES PAR DESTINATION		
1. MISSIONS SOCIALES	**125 178,12**	**117 645,86**
1.1 Réalisées en France	*125 178,12*	*117 645,86*
1.1.1 Actions réalisées par l'organisme	*70 178,12*	*62 645,86*
1.1.2 Versements à d'autres organismes agissant en France	*55 000,00*	*55 000,00*
1.2 Réalisées à l'étranger		
1.2.1 Actions réalisées par l'organisme		
1.2.2 Versements à un organisme central ou d'autres organismes		
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**33 758,11**	**33 666,11**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*33 758,11*	*33 666,11*
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	**44 540,42**	**40 349,18**
3.1 Frais d'information et de communication	*126,40*	*126,40*
3.2 Frais de fonctionnement	*43 187,42*	*39 117,52*
3.3 Autres charges	*1 105,26*	*1 105,26*
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS		
5. IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES		
6. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	**15 000,00**	
TOTAL CHARGES	**218 355,41**	**191 661,15**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**21 627,54**	

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Décembre 2021	
	TOTAL	Dont générosité du public
CHARGES PAR DESTINATION		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 542,21	1 542,21
Réalisées en France	*1 542,21*	*1 542,21*
Réalisées à l'étranger		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	8 482,42	8 482,42
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	5 166,70	5 166,70
TOTAL	**15 191,33**	**15 191,33**

PORTING - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2021	
RESSOURCES	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-168 036,14	-168 036,14
1.1 Cotisations sans contrepartie	*-11 792,00*	*-11 792,00*
1.2 Dons, legs et mécénat	*-126 862,11*	*-126 862,11*
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	*-29 382,03*	*-29 382,03*
2. PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-23 425,33	
2.1 Cotisations avec contrepartie		
2.2 Parrainage des entreprises		
2.3 Contributions financières sans contrepartie	*-23 425,33*	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public		
3. SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	-4 070,00	
4. REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	-23 777,00	-23 777,00
5. UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	-20 674,48	
TOTAL	**-239 982,95**	**-191 813,14**

	Décembre 2021	
B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	**TOTAL**	**Dont générosité du public**
PRODUITS PAR ORIGINE		
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	-15 191,33	-15 191,33
Bénévolat	*-15 191,33*	*-15 191,33*
Prestations en nature		
Dons en nature		
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC		
3. CONCOURS PUBLICS EN NATURE		
Prestations en nature		
Dons en nature		
TOTAL	**-15 191,33**	**-15 191,33**

4.2 PRODUITS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.2.1 Produits liés à la générosité du public

Les produits de la générosité du public constituent la première source de financement de l'Association.

Ils sont utilisés en priorité pour le financement des missions sociales.

4.2.1.1 Cotisations sans contrepartie

Les cotisations sans contrepartie sont les cotisations sans autre contrepartie que la participation à l'assemblée générale.

Les cotisations sont comptabilisées en produit lors de leur encaissement effectif.

4.2.1.2 Dons manuels

Le poste « dons manuels » comprend les dons manuels monétaires dont le fait générateur est l'encaissement, enregistrés au fur et à mesure de leur collecte et sont répartis entre dons affectés et non affectés.

4.2.1.3 Mécénat

Le mécénat est un soutien financier ou matériel apporté par une personne morale ou une personne physique à une action ou une activité d'intérêt général.

Le montant octroyé au titre d'une convention de mécénat est comptabilisé en produit dans un compte « Mécénats » à la signature de la convention.

Si la convention est pluriannuelle la part attribuée relative aux exercices ultérieurs est comptabilisée en produits constatés d'avance.

Un mécénat non financier constitue une contribution volontaire en nature.

4.2.1.4 Autres produits liés à la générosité du public

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Quote-part de générosité reçue d'autres organismes		
Manifestation	26 397	14 878
Ventes (dont abonnement à vivre)	375	360
Prestations et autres ventes		130
Activités de récupération	839	1 189
Revenus générés par les actifs issus de la générosité du public (a) :		
Produits financiers	1 771	1 708
→ ...		
→ ...		
Total	**29 382**	**18 265**

(a) Au sein de Ligue, les produits financiers sont exclusivement générés à partir d'actifs issus de la Générosité du Public.

4.2.2 Produits non liés à la générosité du public

4.2.2.1 *Parrainage des entreprises*

Le parrainage est un soutien financier apporté à l'entité par une personne physique ou morale comportant une contrepartie directe (en général publicitaire) pour le partenaire.

Les conventions de produit-partage, qui consistent par exemple en un reversement d'une part du prix de vente d'un article ou d'un service à une entité bénéficiaire, revêtent soit la forme de mécénat soit la forme de parrainage selon les termes de la convention.

4.2.2.2 *Contributions financières sans contrepartie*

Une contribution financière est un soutien facultatif octroyé par une autre entité. Ces contributions ne constituent pas la rémunération de prestations ou de fourniture de biens.

Une contribution financière reçue d'autres organismes est considérée comme un produit non lié à la générosité du public sauf si, par exemple, une convention prévoit qu'une entité tierce reverse une quote-part de générosité du public de cette entité, auquel cas cette quote-part sera considérée comme des produits de la générosité du public.

Les contributions financières ainsi définies sont comptabilisées à la signature de la convention d'octroi dans un compte de produits :

- D'exploitation, si elles correspondent à une ressource relevant de l'activité courante de l'entité ;
- Exceptionnels, si elles ne relèvent pas de l'activité courante de l'entité.

4.2.2.3 *Autres produits non liés à la générosité du public*

La rubrique « Autres produits non liés à la générosité du public » comprend :

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Ventes de marchandises ou de prestations de services		
Revenus générés par les actifs non issus de la générosité du public : → Redevances d'actifs incorporels → Loyers → Plus ou moins-values de cessions de ces actifs	NEANT	NEANT
Total	**0**	**0**

4.2.3 Subventions et autres concours publics

La rubrique « Subventions et autres concours publics » comprend :

- Au titre des subventions :
  - Les subventions d'exploitation pour 4 070 € au titre de l'exercice 2021
  - La quote-part des subventions d'investissements réintégrée au cours de l'exercice au compte de résultat.
- Les concours publics définis à l'article 142-9.

Les dépenses engagées avant que notre association ait obtenu la notification d'attribution de la subvention sont inscrites en charges, sans que la subvention attendue puisse être inscrite en produits.

Les conventions d'attributions de subvention comprennent généralement des conditions suspensives ou résolutoires. Tant qu'une condition suspensive persiste, la subvention ne peut être comptabilisée en produits.

Une subvention d'exploitation est octroyée à l'entité pour lui permettre de compenser l'insuffisance de certains produits d'exploitation ou de faire face à certaines charges d'exploitation.

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en produit lors de la notification de l'acte d'attribution de la subvention par l'autorité administrative.

La fraction de subvention dédiée à un projet défini tel que défini à l'article 132-1 qui n'a pu être utilisée conformément à son objet au cours de l'exercice est comptabilisée dans le compte de charges « *Reports en fonds dédiés* » en contrepartie du passif « *Fonds dédiés sur subvention d'exploitation* ».

La fraction d'une subvention pluriannuelle rattachée à des exercices futurs est inscrite à la clôture de l'exercice en produits constatés d'avance.

Les risques d'indus/de reversement de subvention sont enregistrés en « *Provisions pour risques et charges* »

4.2.4 Reprises sur provisions et dépréciations

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Reprises sur dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		
Reprises sur dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprises sur provision R & C : IDR	23 898	0

4.2.5 Utilisation des fonds dédiés

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Utilisation des fonds dédiés sur subventions d'exploitation	20 674	1 967
Utilisation des fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
Utilisation des fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total	**20 674**	**1 967**

4.3 CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

4.3.1 Modalités de répartition des charges

La structure du compte de résultat par origine et destination est établie à partir de la balance
Les charges supportées par l'association sont ventilées selon leur origine et leur utilisation entre les différentes catégories :

- Missions sociales ; +28.5 % SALAIRE + 50% COT STAT + 50% ASS + 25% EDF + 50%TEL + 66.6% AFFRANC
- Frais de recherche de fonds ; +30.5% SALAIRE +16% COT STAT
- Frais de fonctionnement ; +34% COT STAT + 50% ASSU + 75% EDF + 50% TEL + 33.3% AFFRAN + 41% SALAIRE

Une répartition analytique des charges directes est effectuée lors de l'enregistrement comptable, les charges indirectes (loyers, salaires, etc.) font l'objet d'une affectation par clé de répartition.

La méthode d'affectation des couts indirects est définie. Et garde un caractère permanent, cette méthodologie a été validé par le conseil d'administration en date du **07 décembre 2020**

REPARTITION DES CHARGES	Missions sociales	Frais de recherche de fonds	Frais de fonctionnement	TOTAL
Autres achats et charges externes	25 654	20 790	31 935	78 379
Autres (à préciser)				
Total	**25 654**	**20 790**	**31 935**	**78 379**

Les frais de personnel de fonctionnement sont répartis en fonction du pourcentage du temps de travail effectif passé dans les emplois correspondant, selon une clé de répartition.

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Actions pour les malades	12 489	7 627
Actions d'information, de prévention et de dépistage	6 654	3 478
Actions de formation	0	0
Actions de recherche	329	168
Frais de récupération	1 644	0
Frais d'appel aux dons et legs	18 405	11 943
Frais de fonctionnement (dont communication)	23 157	17 228
Total	62 678	40 444

4.3.2 Missions sociales

MISSIONS SOCIALES		
Actions réalisées directement	**2021**	**2020**
Actions pour les malades	36 267	31 993
Actions d'information, prévention,dépistage	29 880	7 413
Actions de formation	105	135
Actions de recherche	3 508	6 471
Actions autres	418	539
Total	70 178	46 551
Versement à d'autres organismes	**2021**	**2020**
Actions pour les malades	45 000	49 169
Actions d'information, prévention,dépistage		
Actions de formation		
Actions de recherche	10 000	11 000
Actions autres		
Total	55 000	60 169

4.3.3 Frais de recherche de fonds

4.3.3.1 *Frais d'appel à la générosité du public*

La rubrique « Frais d'appel à la générosité du public » comprend les charges engagées par l'association dans le but de recueillir auprès du public des moyens pour réaliser son action.

Les frais d'appel à la générosité du public correspondent aux frais de recherche et de traitement de dons et libéralités. Ils comprennent à titre d'exemple :

- Les frais d'appel à dons, quelle que soit la forme de ces dons (en nature, donations, legs, assurances-vie) auprès des entreprises et des particuliers. La publicité ou l'appel à dons peut se faire sous de multiples formes : campagne publicitaire sur panneaux, par envoi postal, par médias sociaux, spots publicitaires ; **14 759 €**
- Les frais de traitement des dons, legs, donations, assurance-vie ou mécénat ; **11 470 €**
- Les frais d'appel à bénévolat ; **0 €**
- Les frais de gestion des actifs issus de la générosité du public ou financés par la générosité du public.

4.3.3.2 *Frais de recherches des autres ressources*

La rubrique « Frais de recherche d'autres ressources » comprend les frais engagés par l'entité dans le but d'obtenir des ressources non liées à la générosité du public et des subventions ou autres concours publics.

Les frais de recherche d'autres ressources comprennent notamment :

- Les frais de recherche et de traitement de parrainage, de cotisations avec contrepartie ou de contributions financières reçues d'autres organismes sans but lucratif pour remplir leurs missions sociales ;
- Les frais liés à la recherche, aux demandes et aux traitements des subventions d'exploitation ou d'investissement ou de collecte de participations, contributions et taxes ;
- Les frais de gestion des actifs qui ne sont pas issus de la générosité du public dont les fruits constituent des produits de l'entité lui permettant de remplir ses missions sociales.

4.3.4 Frais de fonctionnement

La rubrique « Frais de fonctionnement » comprend les charges engagées pour la gestion et la gouvernance de l'entité.

Les charges relatives aux fonctions relevant des frais de fonctionnement dont l'entité peut justifier l'affectation à la réalisation de missions sociales ou à des frais de recherche de fonds, sont affectées aux rubriques « Missions sociales » ou « Frais de recherche de fonds ».

Rubriques	2021	2020
Frais d'information et de communication	126	635
Frais de gestion	39 753	26 647
QP de la cotisation statutaire	3 556	4 179
Autres charges	1 105	82
...		
...		
...		
Total	**44 540**	**31 543**

4.3.5 Dotations aux provisions et dépréciations

Les dotations aux provisions et déprécations concernent notamment les legs ou donations avec charges et les dépréciations des actifs acquis au moyen de la générosité du public.

Contrairement aux dotations aux provisions et dépréciations qui seront reprises lors de la constatation de la charge, objet de la provision ou de la dépréciation, ou si elles deviennent sans objet, les dotations aux amortissements constituent des charges définitives qui sont ventilées dans les rubriques de missions sociales, frais de recherche de fonds ou frais de fonctionnement.

4.3.6 Reports en fonds dédiés de l'exercice

Rubriques	Exercice 2021	Exercice 2020
Report en fonds dédiés des subventions d'exploitation		
Report en fonds dédiés des dons manuels affectés		
Report en fonds dédiés des legs et donations affectés		
Report en fonds dédiés des contributions financières d'autres organismes	15 000	0
Total	**15 000**	**0**

4.4 CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE DU CROD

4.4.1 Principes généraux

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à l'association un travail (bénévolat, mises à dispositions de personnes), des biens (dons en nature) ou des services (mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage) à titre gratuit.

L'entité qui apporte ou affecte des biens en nature isolés ou des sommes en numéraire, à une personne morale de droit privé à but non lucratif, ne bénéficie, par cette opération, d'aucun droit sur le patrimoine de cette personne morale bénéficiaire.

Les contributions volontaires en nature sont comptabilisées dans des comptes de classe 8 :

- Au crédit, les contributions volontaires par catégorie (dons en nature consommés ou utilisés en l'état, prestations en nature, bénévolat) ;
- Au débit, en contrepartie, leurs emplois selon leur nature (secours en nature, mises à disposition gratuite de locaux, prestations, personnel bénévole).

Ces éléments sont présentés au pied du compte de résultat dans la partie « Contributions volontaires en nature », en deux colonnes de totaux égaux.

4.4.2 Principes de valorisation

Nature de la contribution	Méthode de valorisation	2021	2020
Bénévolat Prestation Autres (à préciser)	SMIC x 1,5 Tarif négocié	15 191	9 096
	Total	**15 191**	**9 096**

Exemples : valorisation des locaux mis à disposition, mise à disposition de salle, prestations diverses

4.5 TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET LE CROD

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CHARGES DU COMPTE DE RESULTAT ET DU CROD	Missions sociales				Frais de recherche de fonds		Frais de fonction-nement	Dotations aux provisions	Impôts sur les bénéfices	Report en fonds dédiés	TOTAL COMPTE DE RÉSULTAT
	Réalisées en France		Réalisées à l'étranger								
	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Par l'organisme	Versements à d'autres organismes	Générosité du public	Autres ressources					
Achats de marchandises	266				296		376				938
Variation de stock											
Autres achats et charges externes	37 678				11 741		16 685				66 104
Aides financières	7 532	55 000									62 532
Impôts, taxes et versement assimilés											
Salaires et traitements	14 589				14 822		17 166				46 577
Charges sociales	4 884				5 226		5 868				15 978
Doations aux amortissements et dépréciations							531				531
Dotations aux prévisions											
Reports en fonds dédiés										15 000	15 000
Autres charges	5 230				1 673		3 556				10 459
Charges financières											
Charges exceptionnelles							135				135
Participations des salariés aux résultats											
Impôt sur les bénéfices							101				101
TOTAL	70 179	55 000	0	0	33 758	0	44 418	0	0	15 000	218 355

TABLEAU DE RAPPROCHEMENT ENTRE LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES DU COMPTE DE RÉSULTAT ET DU CROD	Missions sociales		Frais de recherche de fonds	Frais de fonction-nement	TOTAL COMPTE DE RESULTAT
	Réalisées en France	Réalisées à l'étranger			
Secours en nature					
Mises à disposition gratuite de biens					
Prestations de services					
Personnel bénévole	1 542		8 482	5 167	15 191
TOTAL	1 542	0	8 482	5 167	15 191

4.6 AUTRES INFORMATIONS SUR LE CONTENU DE POSTES DU COMPTE DE RESULTAT

4.6.1 Honoraires des commissaires-aux-comptes

Le montant des honoraires des commissaires-aux-comptes figurant au compte de résultat se présente comme suit :

Rubriques	Exercice 2021
Contrôle légal des comptes Autres missions	2 400
Total	**2 400**

4.6.2 Charges et produits exceptionnels

Rubriques	Exercice 2021
Produits exceptionnels	
NEANT → ... → ... → ...	
Total	**0**
Charges exceptionnelles	
NEANT → ... → ... → ... → ... → ...	
Total	**0**

4.7 COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRÈS DU PUBLIC (CER)

4.7.1 Compte d'Emploi des Ressources (CER)

LA LIGUE CONTRE LE CANCER — 090 - COMITÉ DU TERRITOIRE DE BELFORT	Décembre 2021
Détails — EMPLOIS PAR DESTINATION CER	TOTAL GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. MISSIONS SOCIALES	**117 645,86**
1.1 Réalisées en France	*117 645,86*
Actions réalisées par l'organisme	*62 645,86*
Actions en direction des malades, des proches et étbs de santé	28 735,02
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	29 880,07
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	104,59
Actions de société et politique de santé	418,37
Actions internationales réalisées par l'organisme	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	3 507,81
Actions de création-subvention-administration d'établissement	
Autres actions	
Versements à d'autres organismes agissant en France	*55 000,00*
Actions en direction des malades, des proches et ebts de santé	45 000,00
Actions de prévention et de promotion du dépistage en direction du public	
Actions de formation et d'amélioration des pratiques en direction des professionnels Santé et autres publics	
Actions en direction des chercheurs et etb de recherche contre le cancer	10 000,00
Programmes nationaux	
Programmes régionaux et départementaux	*10 000,00*
Mission reversement legs	
Autres actions	
Actions de société et politique de santé	
1.2 Réalisées à l'étranger	
Actions réalisées par l'organisme	
Versements à un organisme central ou d'autres organismes	
2. FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	**33 666,11**
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	*33 666,11*
Frais d'appel de dons	14 667,35
Frais d'appel des legs	
Frais traitements des dons	11 470,36
Frais de traitements des legs	
Frais de campagne pour des dons en nature	
Achats pour manifestations et reventes	5 885,12
Activités de récupérations	1 643,28
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	
Frais de Recherche de Mécénat Aides aux Malades	
Frais de Rech de Mécénat Info,Prév,Dép	
Frais de Recherche de Mécénat Formation	

Frais de Recherche de Mécénat Formation	
Concours ext-parrainage entp Aides aux Malades	
Concours ext-parrainage entp Info,Prév, Dép	
Concours ext-parrainage entp Formation	
Concours ext-parrainage entp Recherche	
Frais de recherche partenariat	
Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics	
3. FRAIS DE FONCTIONNEMENT	***40 349,18***
3.1 Frais d'information et de communication	*126,40*
Frais d'information et de communication externe	126,40
Frais d'information et de communication interne	
3.2 Frais de fonctionnement	*39 117,52*
Frais de gestion	35 682,66
Formation administrative	
Impôts et taxes	
Cotisation statutaire 10%	3 434,86
3.3 Autres charges	*1 105,26*
Charges financières	574,50
Dotations aux amortissements	530,76
Charges exceptionnelles	
TOTAL DES EMPLOIS	**191 661,15**
4. DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	
5. REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	
EXCÉDENT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC DE L'EXERCICE	**151,99**
TOTAL	**191 813,14**

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	TOTAL
EMPLOIS DE L'EXERCICE	
1. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	*1 542,21*
Réalisées en France	*1 542,21*
Réalisées à l'étranger	
2. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	*8 482,42*
3. CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	*5 166,70*
TOTAL	**15 191,33**

4.7.2 Financement des investissements par l'appel à la générosité du Public

Le retraitement des immobilisations et de leurs dotations s'appliquent à compter des exercices ouverts dès le premier exercice d'application du règlement soit à compter du 01/01/2009

Date d'acquisition	Nature de l'immob.	Montant brut	Subv. d'investisseme nt	Part de l'emprunt	Total des immob acquises par la Générosité du Public	Dotation brute	Dotation à neutraliser
2009 2010 2011 2012 2013 2014 2015 2016 2017 2018 2019 2020 2021							
	Total	NEANT					

Le financement des immobilisations a été réparti selon les différentes sources de financement utilisées pour réaliser les acquisitions. Les immobilisations sont financées par la Générosité du public en dehors des emprunts et des subventions d'investissements.

Les dotations se rapportant à ces immobilisations sont neutralisées à hauteur de la quote-part de la générosité du public les ayants financées.

4.7.3 Principes d'affectation par emplois des ressources liées à la générosité du public

La méthode retenue est la détermination dans un premier temps des emplois financés par des ressources autres que celles collectées auprès du public, répartis selon la comptabilité analytique, il s'agit des rubriques du CROD (autres fonds privés, subventions, et autres concours publics, et autres produits).

L'ensemble des autres fonds privés, subventions et autres produits, sera imputé en priorité sur les actions réalisées directement, puis sur les versements à d'autres organismes.

Par déduction, les ressources collectées auprès du Public financent l'ensemble des emplois qui n'a pas été financé par les autres ressources.

5. AUTRES INFORMATIONS DE L'ANNEXE

5.1 AUTRES INFORMATIONS

5.1.1 Informations relatives aux bénévoles

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures de bénévolat dans l'année	Equivalent plein-temps des heures de bénévolat (1)	Valorisation en Euros (2)
Administrateurs élus Ne sont pas comptés les Administrateurs "membres de droit"; Ne sont pas prises en compte les heures d'activité liées aux charges réglementaires, soit la participation aux CA et à l'AG, les signatures d'actes, etc....	19			
Bénévoles "administratifs" Il s'agit des bénévoles exerçant leur activité (saisies sur sysmarlig, comptabilité, courrier, téléphone, reçus fiscaux etc....) au siège du Comité. Cela inclut les activités d'administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales.	8	420		6 602
Bénévoles de terrain Y compris les administrateurs agissant en dehors de leurs charges normales Aide aux malades et proches (dans les hôpitaux, à domicile, etc.... réunions... Organisation de manifestations Communication, démarches auprès des médias Ventes au profit du CD Collecte de matériels (cartouches, téléphones...) Quête sur la voie publique ou à domicile Démarches auprès des notaires, des entreprises... Autres.	15	546		8 589
Total	42	966	0	15 191

(1) A calculer à partir du nombre d'heures annuelles, sur la base de 35 heures hebdomadaires durant 11 mois (nombre d'heures/1645 heures)
(2) Calculé sur la base d'un SMIC et demi taux horaire=15,72 € (nbre heure équivalent temps plein x 15,72 €), ou renseigné par le calcul de GABES

5.1.2 Informations relatives au personnel salarié

L'effectif moyen salarié de l'association pendant l'exercice par catégorie, se décompose ainsi :

Rubriques	Nombre de personnes	Nombre d'heures DADS	Equivalent plein-temps(1)
Personnel salarié Personnel mis à disposition CES et/ou autres....	2	1 913	1,16
Total	**2**	**1 913**	**1,16**

(1) = nombre d'heures DADS/1820 heures

5.1.3 Frais remboursés aux administrateurs dans l'exercice

Rubriques	Nature	Montant
625100 - DEPLACEMENT ARS	Frais de transport	1 777
625100 - ABANDON DE FRAIS	frais de transport	1 917
...	...	
...	...	
...	...	
	Total	**3 694**

Note de frais, ainsi que les factures d'hôtel, de train, d'avion réglées directement par le comité

5.1.4 Certification du nombre d'adhérents

Le nombre de membres du Comité Départemental à jour de leur cotisation s'élève à **1 474** membres.

La cotisation des adhérents s'élève à 8 euros depuis l'assemblée générale de la Fédération du 29 Juin 2001.

Nombre d'adhérents au 31 décembre 2021

Comité : **LNCC - COMITE DU TERRITOIRE DE BELFORT**

25 R GRAND RUE

90000 BELFORT

Téléphone : 0384216670 - Fax : 0384211221

Année 2021

Nombre d'adhérents du comité à la date du 31 décembre 2021 :	1474
Somme totale des cotisations versées :	11 792,00 E

Copyright © 1997, 1999 La Ligue Nationale Contre le Cancer